

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ES3 Actions spécifiques et enjeux 2022-2023

<p>Code T.TS.SO354.ES3.F.23</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 6 ECTS</p>	<p>Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais</p>
--	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage du module

- Identifier et décrire la construction d'une relation éducative en prenant en compte une pluralité de déterminants (cf. les 8 compétences travaillées à divers égards dans ce module) et en utilisant l'approche qui sera déployée tout au long du module.
- Mise en travail de l'engagement dans l'action en mettant le corps-émotion du professionnel au cœur de celle-ci.
- Reconnaître et valoriser les perceptions du professionnel (non réductibles aux théories, prescriptions, à tout ce qui est préétabli), son "sentir les choses" (par le corps, les émotions, etc.), l'"ambiance" et le "climat du groupe", en fait ce qui est engagé d'irrationnel et qui construit le cœur de la rencontre sensible avec l'autre dans le contexte de l'action.
- Initier la relation d'accompagnement éducatif, immergée dans un certain contexte, dans la durée et dans la continuité de l'expérience.
- Développer une attitude relationnelle avec les personnes visant la construction et le maintien de la confiance.
- Construire une perspective d'action spécifique depuis une éthique respectueuse de l'espace de l'autre, de la promotion de l'auto-détermination de la personne et des groupes, de leurs potentiels de participation sociale.
- Favoriser et nourrir une pensée critique dans l'analyse des pratiques professionnelles, prenant en compte la complexité de l'action en cours.
- Acquérir des outils méthodologiques et d'intervention systémique.
- Questionner et mettre en vis-à-vis son propre rapport à la norme et à l'autorité dans un contexte de mutations sociales.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu

- Apports de concepts et notions théoriques.
- Ateliers mettant en visibilité, par le biais de diverses approches (témoignages de professionnels, documents vidéo réalisés par les étudiant.e.s et/ou proposés par des professionnels, etc.), l'imprévisibilité et l'incertitude présentes dans l'action éducative.
- Participation active dans la récolte et l'élaboration de données issues de terrains professionnels, les analyser et les présenter.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours, ateliers interactifs, travaux en groupe, classe inversée, lectures, entretiens.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation orale et écrite.

L'évaluation du Module ES3 consiste en une évaluation sommative sur la base deux travaux :

- Deux écrits individuels d'une page sur les apports de deux Ateliers de la partie B du module. 25 points sont attribués à chaque écrit. 50 points au total pour cette partie de l'évaluation;
- Un travail de groupe réalisé dans l'Atelier A fait l'objet d'une présentation orale structurée sous forme de PPT et d'un débat avec la classe. 50 points sont attribués à cette partie de l'évaluation.

Les modalités précises des attendus pour ces deux travaux sont remises au début du cours aux étudiant.e.s. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

La présence est obligatoire et la participation active à l'ensemble du module est requise ; cela se justifie notamment à travers les diverses modalités d'évaluation des différents ateliers.

Elle implique une participation active aux travaux en classe. Elle est contrôlée par les enseignant.e.s et les absences doivent être justifiées auprès des responsables du module. En cas d'absences même justifiées un travail individuel complémentaire est exigé pour obtenir les crédits du module. Si des absences posent des problèmes dans les sous-groupes, les points pourront alors être individualisés.

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure:

l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

La liste complète des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

- Amiguet, O. & Julier, C. (1996). L'intervention systémique dans le travail social. Genève : ies Editions.
- De Jonckheere, C. (2010). 83 mots pour penser l'intervention. Genève : éditions ies.
- Paul, M. (2016). La démarche d'accompagnement. Repères méthodologiques et ressources théoriques. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Clot, y. (2008). Travail et pouvoir d'agir. Paris : PUF.

Une bibliographie est remise en début de module et éventuellement à titre complémentaire durant les cours et ateliers.

10 **Enseignant·e·s**

Gakuba Théogène-Octave
Guinot Serge
Mezzena Sylvie Catherine
Salvi Stéphanie

Responsable de module *

Serge Guinot et Sylvie Mezzena

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière